



ARRETE N° 2024_0551

ARRETE DE VOIRIE TRAVAUX RUE DU VIEUX BOURG

- Nous, Denise SERRANO, Maire de VILLEMANDEUR,
- Vu Le Code Général de la Fonction Publique n° L2213-1 à L2213-6 ;
- Vu le Code Général des Propriétés des Personnes Publiques ;
- Vu le Code de la Voirie Routière et notamment son article L113-2 ;
- Vu le Code de la Route et notamment ses articles L411-1 et L411-2, R411-25 ;
- Vu le décret n°58-1217 du 15 décembre 1958 modifié par décrets n°69-150 du 05 février 1969 et n° 86-475 du 14 mars 1986 relatif à la police, à la circulation ;
- VU l'arrêté interministériel du 24 novembre 1967, modifié, relatif à la signalisation des routes et autoroutes ;
- Vu le Code de la Route,
- Vu les travaux de terrassement pour branchement électrique à réaliser par l'entreprise TP RESEAUX CENTRE, domiciliée rue de l'Innovation 45270 Ouzouer sous Bellegarde, représentée par Madame Laura DILIGENT, dans la rue du Vieux Bourg,
- Considérant qu'il importe d'assurer la sécurité des travailleurs présents sur le chantier,
- Considérant que ces travaux vont apporter des perturbations dans le trafic routier et qu'il importe de réglementer la circulation et le stationnement afin de prévenir tout danger,

ARRETONS

Article 1 : A compter du 02 septembre 2024, et jusqu'au 02 octobre 2024, le stationnement sera interdit, la vitesse limitée à 30 km/h et la circulation réglementée (alternance manuelle par panneaux B15 C18 avec sens prioritaire de circulation) au 94 bis rue du Vieux Bourg.

Article 2 : Les droits des riverains demeurent réservés en ce qui concerne l'accès à leur propriété.

Article 3 : L'interdiction mentionnée à l'article 1 ne s'applique pas aux véhicules de la Gendarmerie, de la Police Nationale et du Service des Secours et de Lutte contre l'Incendie.

Article 4 : L'entreprise TP RESEAUX CENTRE est chargée de mettre en place la signalisation nécessaire.

Article 5 : Mme le Maire de VILLEMANDEUR, M. le Commissaire de Police de MONTARGIS, M. le Commandant de la Compagnie de Gendarmerie de MONTARGIS, Monsieur le Directeur de l'entreprise TP RESEAUX CENTRE, sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté.

Article 6 : Ampliation du présent arrêté sera adressée à M. le Commissaire de Police de MONTARGIS, M. le Commandant de la Compagnie de Gendarmerie de MONTARGIS, M. le Commandant du Centre de Secours et de Lutte contre l'Incendie de MONTARGIS-VILLEMANDEUR, la Police Municipale de VILLEMANDEUR, M. le Président du SMIRTOM, M. le Président de l'AME, M. le Directeur de KEOLIS MONTARGIS, Transports ULYS, Transports DARBIER, Transports TRANSDEV de GIEN, M. le Directeur de l'entreprise TP RESEAUX CENTRE, M. le Directeur des Services Techniques Municipaux de VILLEMANDEUR.

Fait à VILLEMANDEUR, le 22/08/2024

P/Le Maire,
Par délégation,
Le 1^{er} adjoint au Maire,
Claude TOURATIER

Date d'affichage : 22/08/2024

TP RESEAUX-CENTRE

TSA 54050

26 avenue de l'île Saint Martin

92894 NANTERRE CEDEX 9

France

Tel :

Fax :

2430063128.243001DAC02.01@captidec.fr

Réf. Protys :

2430063128.243001DAC02

N° affaire :

82491641

MAIRIE DE VILLEMANDEUR

SERVICES TECHNIQUES

31 RUE JODON

45700 VILLEMANDEUR

France

Courriel : l.diligent@tpreseauxcentre.com

Tel : +33238930464

Fax :

Objet : Demande d'Arrêté de police de circulation (Cerfa n°14024*01)

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de nos prochains travaux, veuillez trouver jointe à ce courrier une Demande d'Arrêté de police de circulation.

Nous restons à votre disposition pour toute information complémentaire et vous remercions par avance de l'attention que vous voudrez bien porter à notre demande.

Important : Merci de notifier dans votre retour la référence Protys.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Fait à : NANTERRE CEDEX 9

Le : 25/07/2024

Signataire : DILIGENT Laura

(Accompagnement_V5.10_1.02)

Interdiction de :		
Circuler	Stationner	Dépasser
véhicules légers <input type="checkbox"/>	véhicules légers <input checked="" type="checkbox"/>	véhicules légers <input checked="" type="checkbox"/>
poids lourds <input type="checkbox"/>	poids lourds <input checked="" type="checkbox"/>	poids lourds <input checked="" type="checkbox"/>
Vitesse limitée à : <u>30</u> km/h		
Itinéraire de déviation (à préciser par sens) :		

Autres prescriptions :		
<u>ALTERNAT PAR PANNEAUX B-15 C-18</u>		

La pose, le maintien ou le retrait de la signalisation spécifique au chantier sont effectués par :		
Le demandeur <input checked="" type="checkbox"/>	Une entreprise <input type="checkbox"/>	
Dénomination : <u>TP RESEAUX-CENTRE</u>		
Adresse : <u>Rue de l'innovation</u>		
Code postal : <u>45270</u>	Localité : <u>OUZOUER SOUS BELLEGARDE</u>	Pays : <u>France</u>
Nom contact : <u>DILIGENT</u>		Prénom contact : <u>Laura</u>
Téléphone : <u>0245390140</u>	Indicatif pays : <u>+33</u>	
Fax : _____	Indicatif pays : _____	
Courriel : <u>l.diligent@tpreseauxcentre.com</u>		

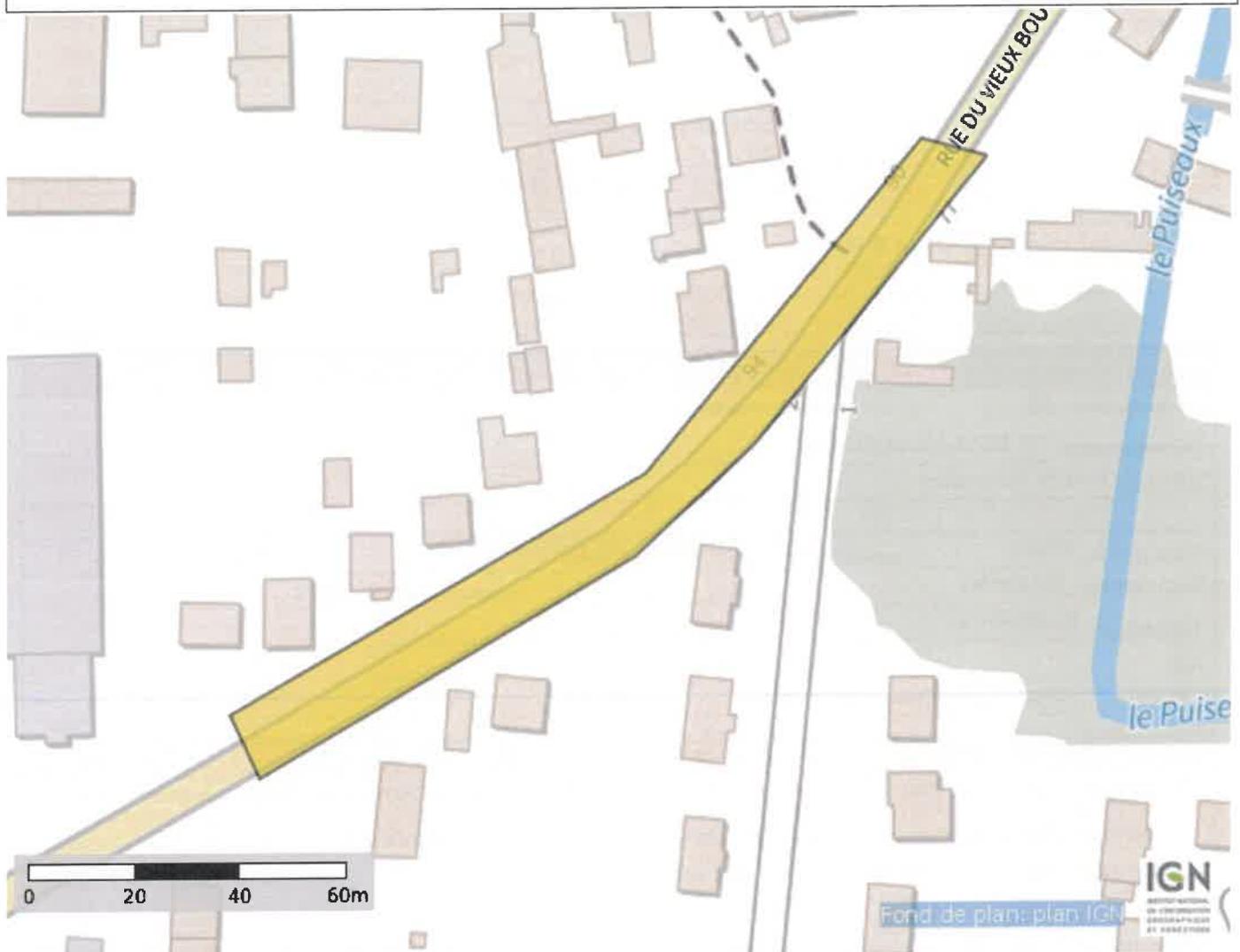
Pièces jointes à la demande		
Afin de faciliter la compréhension et l'instruction du dossier, la demande d'arrêté est accompagnée d'un dossier comprenant :		
Une notice détaillée avec notamment l'évaluation de la gêne occasionnée aux usagers <input type="checkbox"/>		
Plan de situation 1/10 ou 1/20 000 ^{ème} <input type="checkbox"/>	Plan des travaux 1/200 ou 1/500 ^{ème} <input checked="" type="checkbox"/>	Schéma de signalisation <input type="checkbox"/>
Itinéraire de déviation 1/2 000 ou 1/5 000 ^{ème} <input type="checkbox"/>		

J'atteste de l'exactitude des informations fournies <input checked="" type="checkbox"/>	Numéro d'affaire : <u>82491641</u>
Fait à : <u>NANTERRE CEDEX 9</u>	Le : <u>25/07/2024</u>
Nom : <u>DILIGENT</u>	Prénom : <u>Laura</u> Qualité : _____

(DAC_P2_V5_v1.02)

Plan détaillé

Numéro de consultation de la déclaration liée : 2024072500868P



Coordonnées (Lambert 93) du centre de la commune saisie :

679313.9319960672

6764927.070013193

Coordonnées (GPS) des sommets des polygones :

2,72089725501384 47,97963753090721
2,72097235686626 47,97953339432959
2,72192185885753 47,97989607598478
2,72222226626720 47,98007921129800
2,72281235225048 47,98055320556256
2,72264605529155 47,98058193234786
2,72194868094768 47,98003252980928
2,72089725501384 47,97963753090721

(PlanDetail_Protys_v1.01)



Branchement complet triphasé.

Pose coffret électrique et coffret avec compteur/disjoncteur long du mur, en limite de parcelle.

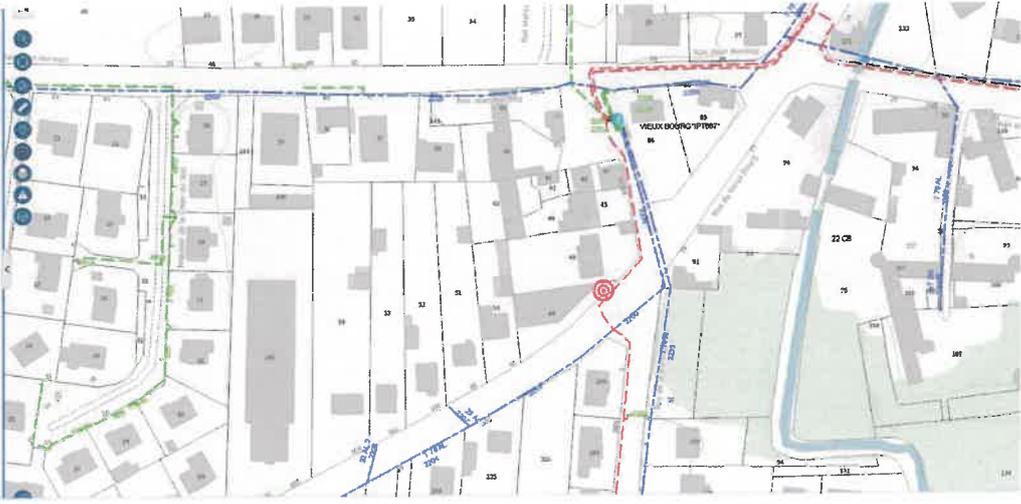
A votre charge :

- L'installation électrique de vos équipements terminée et conforme à la réglementation
- Le raccordement de votre installation électrique aux bornes sorties du disjoncteur devra être réalisé par votre électricien après notre intervention





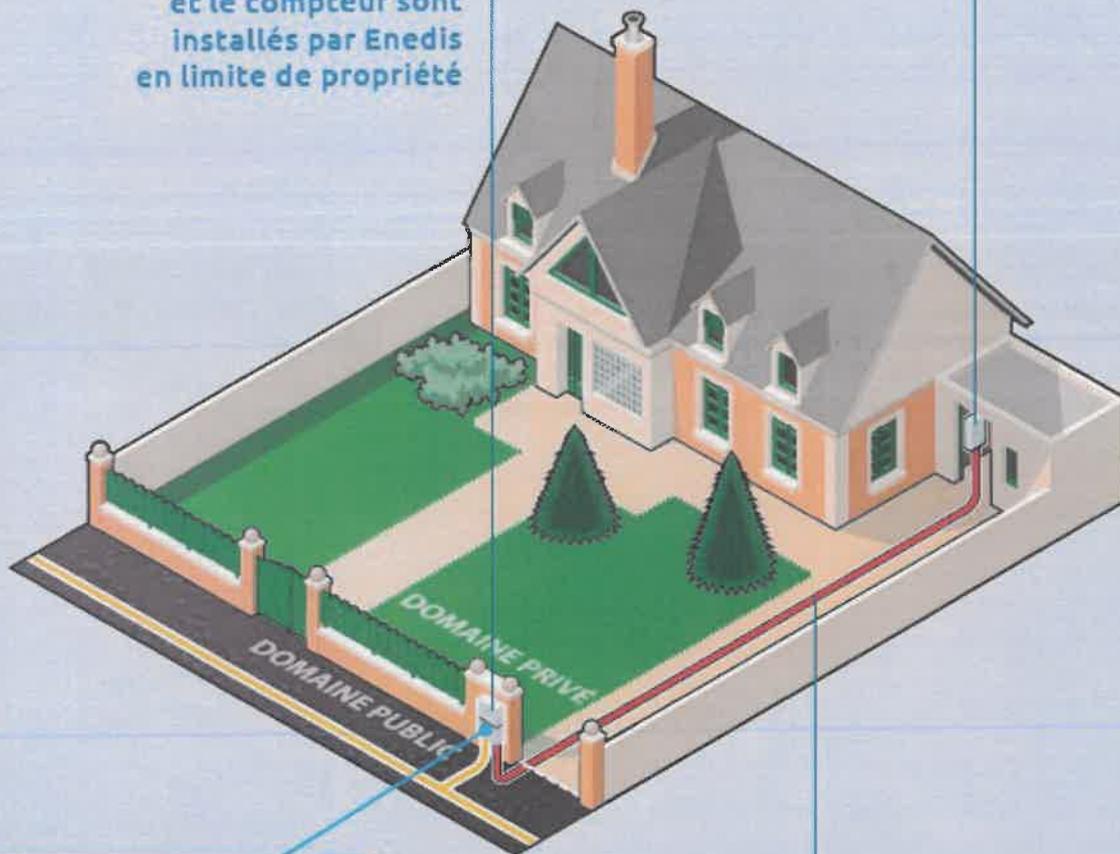
07A	
Code	45338P0022
Nature de l'ouvrage	CB - Cabine Base
Localisation	VIEUX BOURG-PT0671
Distributeur Public	Distributeur Public
Plan de situation	01 - JUILLET 1971
Date de mise en service	En service
Capacité (litres/jour)	400
Date d'installation	28/07/2015
Etat de l'ouvrage	II
Intensité lumineuse	Clé
Etat de l'ouvrage	Clé
Etat de l'ouvrage	Clé
Commentaires	Références cadastrales - A2 E77
Adresse	RUE DU VIEUX BOURG 43308 VILLEMANDLER
Adresse - sans code	
Date MISE	
Commune	VILLEMANDLER
Equipement	
Fournisseur	
Statut	
Nombre de lit	
Projet de loi	
Code PCN	
UE	095 545
Dossier	0411 88854178
Devis	
Rechercher / Modifier / Imprimer / Partager	



BRANCHEMENT DE TYPE 2

Le disjoncteur
de branchement
et le compteur sont
installés par Enedis
en limite de propriété

Le dispositif de
coupure d'urgence
est situé à proximité
du tableau de
répartition posé par
votre électricien



Limite du réseau public de
distribution d'électricité
géré par Enedis et
de votre installation
électrique intérieure

Le câble électrique
de liaison fait partie
de votre installation
électrique intérieure

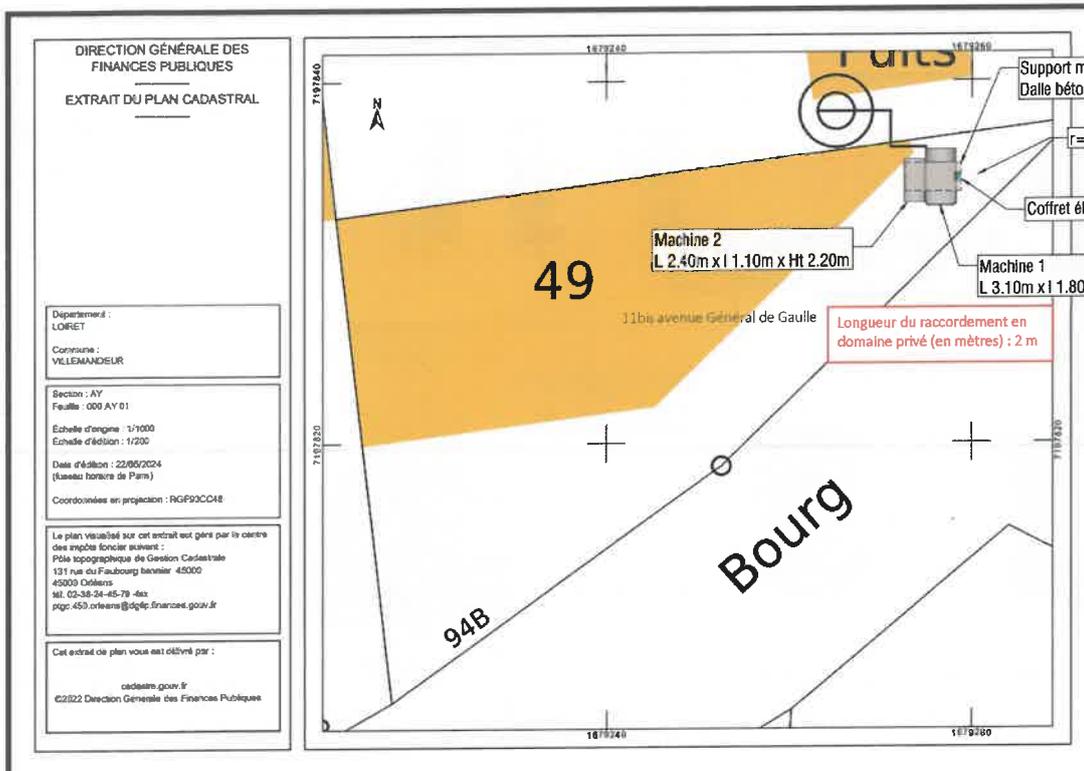
**Le branchement de type 2 est autorisé
quelle que soit la longueur du câble
de branchement en zone privative.**

Branchement complet aéro-souterrain type 2 triphasé.

LA : environ 24 mètres de terrassement, raccordement depuis poteau BT

LB : 1 mètre, pose coffrets côte à côte le long du mur, en limite de parcelle





Departement : LOIRET
Commune : VILLEMANDEUR

Section : AY
Feuille : 000 AY 01
Echelle d'origine : 1/1000
Echelle d'édition : 1/200
Date d'édition : 22/05/2024
(base de données de Paris)
Coordonnées en projection : RGF93CC48

Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le centre des impôts foncier suivant :
Pôle topographique de Gestion Cadastre
131 rue du Faubourg baroisier 45000
45000 Orléans
tel. 02-38-24-45-78 - fax
pgr: 450.orleans@dgfip.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :
cadastre.gouv.fr
©2022 Direction Générale des Finances Publiques

NATURE de PROJET

Implantation de distributeurs à pizzas

ADRESSE de PROJET

94 bis rue du vieux bourg
45700 Villemandeur

Section AY
Parcelle n° 49

MAÎTRE D'OUVRAGE

JustQueen
SAS JustQueen

54280 SEICHAMPS

TYPE de PLANS

Plan de masse
Implantation des distributeurs

ETAT

PROJET

PHASE

Demande de
raccordement Enedis

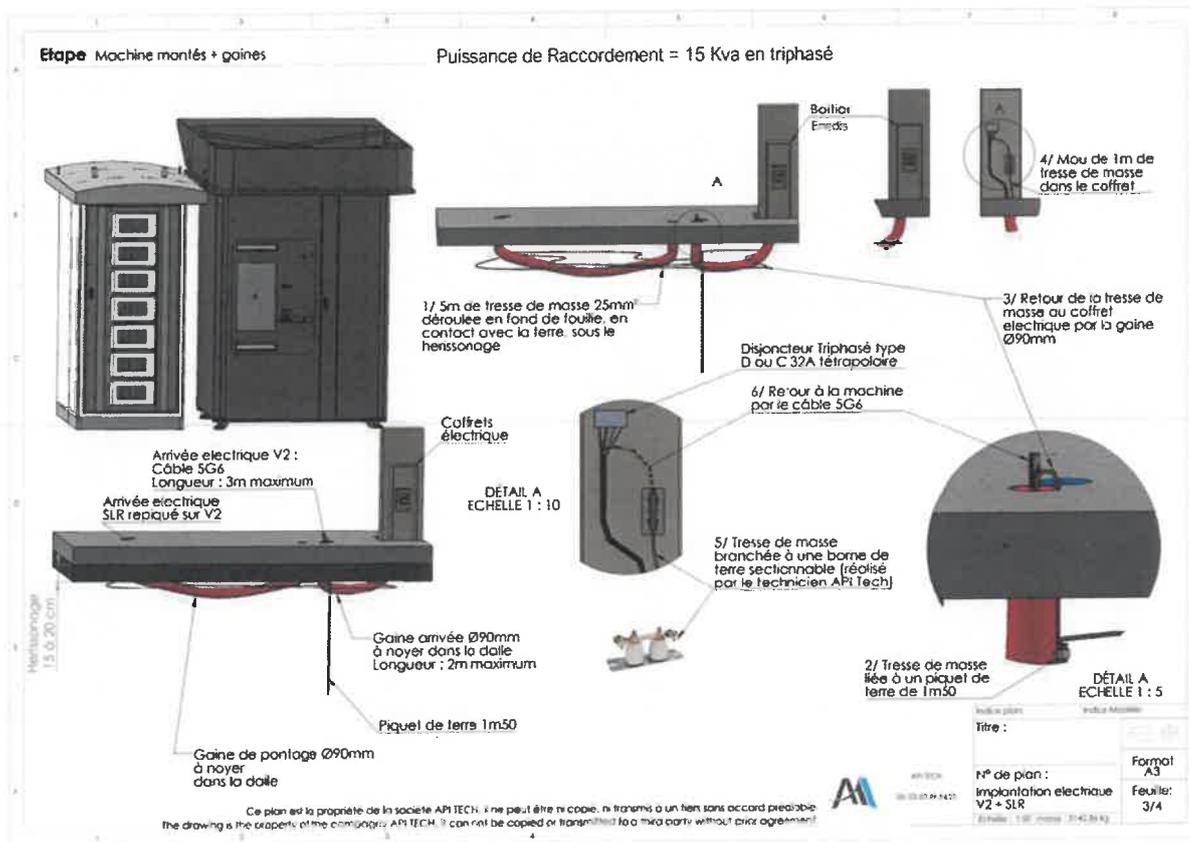
Echelle : 1/200
Date : 21/05/24

r-visions
Rémi SLOWENSKY
r.slowensky@rvisions.org
06 07 81 24 69

N° de PLAN

1

Ces Plans et documents sont exclusivement destinés à la demande de permis de construire et aux différentes démarches administratives.



NATURE de PROJET

Implantation de distributeurs à pizzas

MAÎTRE D'OUVRAGE

 JustQueen

SAS JustQueen
11bis avenue Général de Gaulle
54280 SEICHAMPS

TYPE de PLANS

Plan des distributeurs
Plan général

ETAT

PROJET

PHASE

Demande de
raccordement Enedis

Echelle : sans
Date : 21/05/24

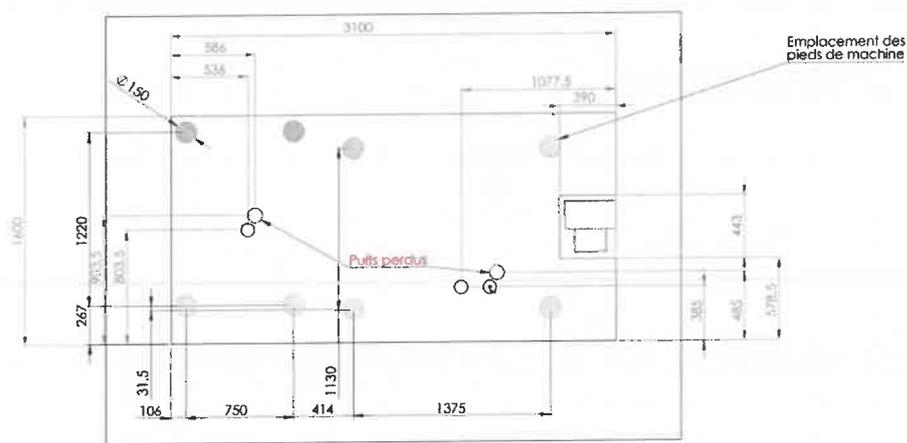
 r-visions
Rémi SLOWENSKY
r.slowensky@r-visions.fr
06 03 03 24 62

N° de PLAN

3

Ces Plans et documents sont exclusivement destinés à la demande de permis de construire et aux différentes démarches administratives.

Etape Machine montés + gaines



Avant de la dalle

Ce plan est la propriété de la société API TECH. Il ne peut être ni copié, ni transmis à un tiers sans accord préalable.
The drawing is the property of the company API TECH. It can not be copied or transmitted to a third party without prior agreement.

 API TECH
tel: 03.83.49.34.25

Indice plan: machine machine
Titre :
N° de plan :
Implantation électrique
V2 + SLR
Echelle : 50 masse : 3142.86 kg
Format
A3
Feuille:
4/4

Déclaration de projet de Travaux

Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux

Au titre du chapitre IV du titre V du livre V (partie réglementaire) du Code de l'environnement
 et de la section 12 du chapitre IV du titre III du livre V de la 4ème partie (partie réglementaire) du Code du travail
 (Annexe 1-1 de l'arrêté du 15 février 2012 modifié - NOR : DEVP1116359A)

Délai de réponse

Le destinataire doit répondre à toute déclaration, même s'il n'est pas concerné, sous 9 jours pour les DT et sous 7 jours pour les DICT, hors jours fériés, après la date de réception de la déclaration dûment remplie. Lorsque la déclaration est reçue sous forme non dématérialisée, ces délais sont portés à 15 jours pour la DT et à 9 jours pour la DICT, hors jours fériés. Pour la DT, il peut être prolongé de 15 jours si l'exploitant effectue des mesures de localisation avant de répondre ou lors d'un rendez-vous sur site avec vous.

DT (Déclaration de projet de travaux)

N° consultation du téléservice : 2024072500868P

N° affaire du responsable du projet: 82491641

Date de la déclaration : _____

Responsable du projet, personne morale Responsable du projet, personne physique Déclaration conjointe DT/DICT

DICT (Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux)

N° consultation du téléservice : 2024072500868P

N° affaire de l'exécutant des travaux: 82491641

Date de la déclaration : 25/07/2024

Nature de la déclaration (voir les codes au verso): INITIAL

Responsable du projet (1) : Champs facultatifs

Dénomination : TP RESEAUX CENTRE

Pays : France N° SIRET : _____

Représentant du responsable du projet

Dénomination : TP RESEAUX-CENTRE

Complément / Service : _____

N° Voie : Rue de l'innovation

Lieu-dit / BP : _____

Code postal : 45270 Commune : OUZOUER SOUS BELLEGA

Personne à contacter : DILIGENT Laura

Tél. : +33245390140 Fax(1) : _____

Courriel(1) : l.diligent@tpreseauxcentre.com

Exécutant des travaux (1) : Champs facultatifs

Dénomination : TP RESEAUX-CENTRE

Complément / Service : TSA 54050

N° Voie : 26 avenue de l'île saint Martin

Lieu-dit / BP : _____

Code postal : 92894 Commune : NANTERRE CEDEX 9

Pays : France N° SIRET : _____

Nom de la personne à contacter : DILIGENT Laura

Tél. : +33245390140 Fax(1) : _____

Courriel(1) : l.diligent@tpreseauxcentre.com

Emplacement du projet

Adresse (2) : 94BIS RUE DU VIEUX BOURG

CP : 45700 Commune principale : VILLEMANDEUR

Nb de communes : 1 (2) : facultatif si emprise dessinée sur le téléservice

Emplacement des travaux (si différent du projet de travaux)

Adresse (2) : 94BIS RUE DU VIEUX BOURG

CP : 45700 Commune principale : VILLEMANDEUR

Nb de communes : 1 (2) : facultatif si emprise dessinée sur le téléservice

Souhaits pour le récépissé

Souhaite recevoir le récépissé (cas de la DT-DICT conjointe)

Mode de réception du récépissé souhaité : ELECTRONIQUE

Si mode de réception par voie électronique, précisez :

Capacité d'impression des plans : Taille : A3 Couleur :

Souhait de plans vectoriels : au format : _____

Souhaits pour le récépissé

Mode de réception du récépissé souhaité : ELECTRONIQUE

Si mode de réception par voie électronique, précisez :

Capacité d'impression des plans : Taille : A3 Couleur :

Souhait de plans vectoriels : au format : _____

Projet et son calendrier (3) : voir les codes au verso

Nature des travaux(3) : OTR RBL SOU TER

Décrivez le projet : TERRASSEMENT POUR BRANCHEMENT ELECTRIQUE

Emploi de techniques sans tranchées : Oui Non

Distance minimale entre les travaux et la ligne électrique : _____ m

Cochez si vous souhaitez les plans des réseaux électriques aériens.

Date prévue pour le commencement des travaux : 02/09/2024 Durée du chantier : 30 jour(s)

Travaux et leur calendrier (3) : voir les codes au verso

Nature des travaux(3) : OTR RBL SOU TER

Décrivez les travaux : TERRASSEMENT POUR BRANCHEMENT ELECTRIQUE

Techniques utilisées(3) : ELE GRU MAN PEL VIB

Autre, précisez la technique : _____

Précisez, le cas échéant, la profondeur max d'excavation : _____ cm

Cochez en cas de modification du profil du terrain en fin de travaux

Résultats des investigations complémentaires communiquées par le responsable du projet : Oui Non

Distance minimale entre les travaux et la ligne électrique : _____ m

Cochez si vous souhaitez les plans des réseaux électriques aériens.

Date prévue pour le commencement des travaux : 02/09/2024

Durée du chantier : 30 jour(s)

Investigations complémentaires par le responsable du projet (à remplir après réception du récépissé de DT)

Réalisation d'investigations complémentaires : Oui Non

Motif de réalisation ou non d'investigations complémentaires avant travaux (voir au verso) : _____

Date des investigations complémentaires : _____

Investigations susceptibles de nécessiter une DICT

Envoi des résultats aux exploitants d'ouvrages et aux entreprises

Signature de l'exécutant des travaux ou de son représentant

Nom : DILIGENT Laura

Signature : _____

Nombre de pièces jointes, y compris les plans : _____

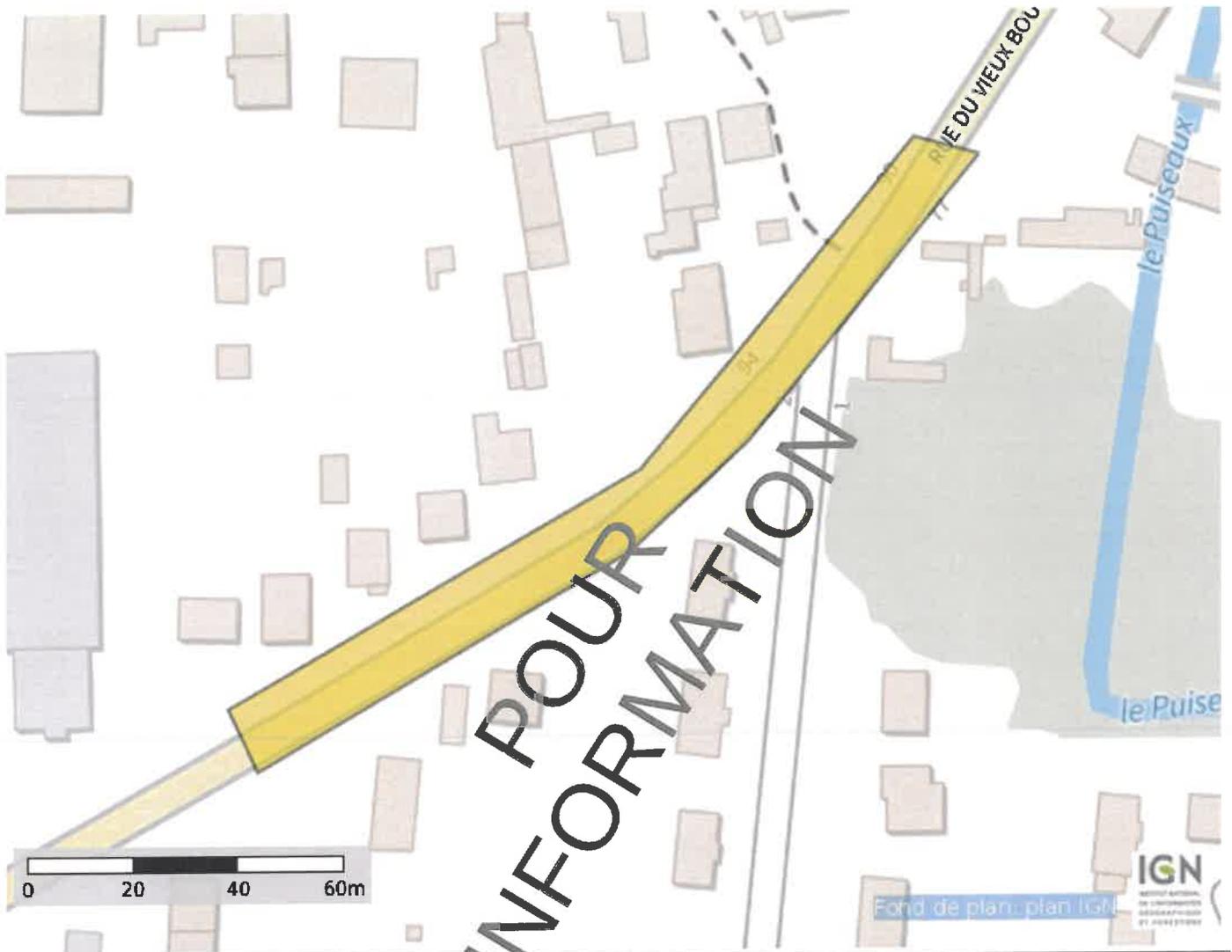
Signature du responsable du projet ou de son représentant

Nom : DILIGENT Laura

Signature : _____

Nombre de pièces jointes, y compris les plans : _____

Référence Protys de ce document : 2430063128.243001DC01
Numéro de consultation du GU : 2024072500868P



Coordonnées (Lambert 93) : 679313.8961354907

6764927.098751317

Liste des communes concernées :

Villemandeur ;

Coordonnées (GPS) des sommets des polygones d'emprise :

2,72089725501384 47,97963753090721
2,72097235686626 47,97953339432959
2,72192185885753 47,97989607598478
2,72222226626720 47,98007921129800
2,72281235225048 47,98055320556256
2,72264605529155 47,98058193234786
2,72194868094768 47,98003252980928
2,72089725501384 47,97963753090721

(Emprise_Protys_v1.3)

